

PROJET MAXI, TAUX MINI ?

COMPLICIO, la marque de crédit à la consommation de la société **MONABANQ** (la filiale des **3 SUISSSES** qui vient d'être rachetée par le groupe **CRÉDIT MUTUEL-CIC**), aurait-elle décidé de contribuer à la lutte contre la vie chère ?

Les pages publicitaires dans les magazines de programmes télé mentionnent un taux attractif de 3,90 %. Mais, en fait, ce taux promotionnel est garanti pendant seulement trois mois. Au-delà, il passe à 20,89 % (*hors assurances*)!

Il s'agit, bien évidemment, d'une offre de crédit renouvelable décrite à juste raison par les associations de consommateurs qui retrouvent ce type de financement dans les dossiers de surendettement.

MONABANQ rappelle que l'emprunteur a la possibilité de rembourser, par anticipation, à tout moment et sans frais. L'argument n'est pas nouveau puisqu'il s'agit de la stricte application de la loi.

Diffuser de telles offres publicitaires au moment où le gouvernement affiche une volonté timide de responsabiliser le consommateur est à peine provocateur...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**